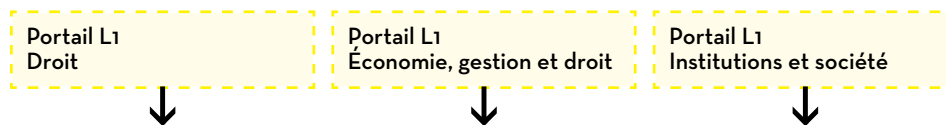


PORTAILS DONNANT ACCÈS À LA MENTION :

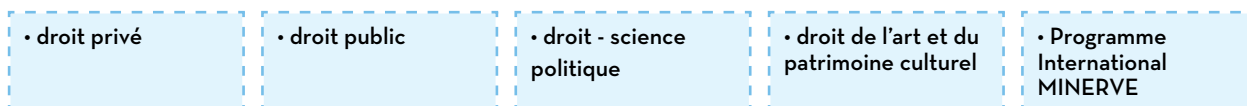


UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

MENTION DE LICENCE DROIT

LICENCE 2^E
& 3^E ANNÉE

APRÈS LA L2, L'ÉTUDIANT.E PEUT S'ENGAGER DANS UNE L3 SPÉCIALISÉE :



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence en droit propose une formation juridique générale en droit. L'organisation de la licence répartit les enseignements entre enseignements principaux (communs à tous les étudiants et assurant aux étudiants l'étude de l'ensemble des matières fondamentales du droit) et enseignements connexes destinés à favoriser la personnalisation de son parcours. L'organisation de différents parcours en droit privé, en droit public, en droit de l'art et du patrimoine ou en droit public-science politique permet aux étudiants de préparer leur orientation vers les mentions de master de leur choix. Afin de faciliter cette orientation, ainsi que la progression des apprentissages au fil de la licence, la formation développe une approche par compétences identifiant clairement les connaissances et compétences acquises. Cela renforce ainsi la dimension professionnalisante de la licence.

POURSUITE D'ÉTUDES

en master (deux années) :

- droit privé : • parcours droit des contrats • parcours droit processuel, procédures et voies d'exécution

CONTACT : FACULTÉ DE DROIT JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ

Secrétariat

Charlotte DE LA CHAPELLE

Tél. : 04.78.69.72.69 - Mail : charlotte.delachapelle@univ-lyon2.fr

Béatrice PIOTROWICZ (L3)

Tél. : 04.78.69.76.26 - Mail : beatrice.piotrowicz@univ-lyon2.fr

Enseignant responsable

Louis PERDRIX

Ouverture internationale

Les cours (en allemand, espagnol ou italien) du Programme International MINERVE lié à la mention « Droit » sont donnés par des professeurs de langue allemande, espagnole et italienne.

- droit des affaires : • parcours propriété intellectuelle • parcours droit des transports • parcours droit et éthique des affaires • parcours droit des affaires comparé

- droit public : • parcours droits de l'homme • parcours droit public fondamental • parcours droit des contrats publics

- justice, procès, procédures : parcours médiation

- administration publique • parcours Droit et gestion des ressources humaines dans les services publics • parcours action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe • parcours compétences juridiques des collaborateurs d'élu

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les étudiants diplômés de la licence en droit peuvent, après la poursuite et l'obtention d'un master, embrasser des carrières variées : magistrature (judiciaire ou administrative), avocat (dans l'ensemble des différentes branches du droit), professions réglementées (commissaires de justice, notaire, etc.), juriste dans des organisations économiques et associatives, juriste auprès d'autorités publiques ou encore enseignants-chercheurs (après une thèse).

DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription 2019/2020 en licence 170 euros

+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

LIEU DES COURS

Campus Berges du Rhône

4 bis, rue de l'Université, 69007 Lyon

CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 3, droit privé

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) (2 amphis par semestre) :

UE 1. Droit des obligations 1

UE 2. Droit administratif 1

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix parmi les enseignements suivants - dont au moins un enseignement principal et au moins un enseignement avec TD

UE Transversale

Semestre 5, droit privé

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale

Semestre 4, droit privé

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) (2 amphis par semestre) :

UE 1. Droit des obligations 2 (CM & TD)

UE 2. Droit administratif 2 (CM & TD)

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix - dont au moins un enseignement principal et au moins un enseignement avec TD

UE Transversale

Semestre 6, droit privé

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale

Semestre 3, droit public

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) :

UE 1. Droit des obligations 1

UE 2. Droit administratif 1

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix parmi les enseignements suivants - dont au moins un enseignement principal et au moins un enseignement avec TD

UE Transversale

Semestre 5, droit public

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale

Semestre 4, droit public

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) (2 amphis par semestre) :

UE 1. Droit des obligations 2 (CM & TD)

UE 2. Droit administratif 2 (CM & TD)

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix - dont au moins un enseignement principal et au moins un enseignement avec TD

UE Transversale

Semestre 6, droit public

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale

Semestre 3, droit / science politique

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) :

UE 1. Droit des obligations 1

UE 2. Droit administratif 1

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix parmi les enseignements suivants - dont au moins un enseignement principal et au moins un enseignement avec TD

UE Transversale

Semestre 5, droit / science politique

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale

Semestre 4, droit / science politique

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) (2 amphis par semestre) :

UE 1. Droit des obligations 2 (CM & TD)

UE 2. Droit administratif 2 (CM & TD)

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix - dont au moins un enseignement principal et au moins un enseignement avec TD

UE Transversale

Semestre 6, droit / science politique

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale

Semestre 3, droit de l'art et du patrimoine culturel

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) (2 amphis par semestre) :

UE 1. Droit des obligations 1

UE 2. Droit administratif 1

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix parmi les enseignements suivants - dont 2 fondamentaux et 1 enseignement connexe

UE Transversale

Semestre 5, droit de l'art et du patrimoine culturel

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale

Semestre 4, droit de l'art et du patrimoine culturel

Deux enseignements principaux obligatoires (CM & TD) (2 amphis par semestre) :

UE 1. Droit des obligations 2 (CM & TD)

UE 2. Droit administratif 2 (CM & TD)

UE 3, 4 & 5. 3 enseignements au choix parmi les enseignements suivants - dont 2 fondamentaux et 1 enseignement connexe

UE Transversale

Semestre 6, droit de l'art et du patrimoine culturel

UE 1 à 5. 5 enseignements au choix (parmi les enseignements non suivis)

UE Transversale